



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Lettre de rentrée - Septembre 2024

Mission Égalité filles-garçons et lutte contre les LGGTphobies

Bureau n° 420

Affaire suivie par : Estève Aubouër et Sabina Colin

Coordination : Stefanie Papke

Tél : 01 57 02 69 27

Mél : egalite-filles-garcons@ac-creteil.fr

esteve.aubouer@ac-creteil.fr

Sabina.colin@ac-creteil.fr

Lettre adressée à Mesdames les cheffes d'établissements, Messieurs les chefs d'établissements des collèges et lycées généraux et professionnels

s/c Mesdames les directrices académiques et monsieur le directeur académique, des services de l'éducation nationale.

Lettre de rentrée 2024 de la mission égalité filles/garçons et lutte contre les LGBTphobies

L'École compte parmi ses missions fondamentales celle de garantir l'égalité des chances des filles et des garçons. C'est le sens des articles L. 121-1 et L. 312-17-1 du code de l'éducation qui disposent que l'École contribue, à tous les niveaux, à favoriser la mixité et l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment en matière d'orientation, ainsi qu'à la prévention des préjugés sexistes et des violences faites aux femmes. L'action du ministère en matière d'égalité s'inscrit dans le cadre de la convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif (2019-2024).

Par sa lettre du 3 octobre 2018, la DGESCO propose la mise en place des référents et référentes « égalité filles-garçons » dans les établissements du 2^e degré.

Leur rôle consiste à diffuser une culture de l'égalité au sein de l'école:

- la mise en œuvre d'actions éducatives pour sensibiliser les élèves ;
- la diffusion d'information et la formation équipes éducatives ;
- la mobilisation à l'occasion du 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et du 8 mars, Journée internationale des droits des femmes et du 17 mai, Journée internationale de lutte contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie ;
- le développement d'actions partenariales avec les associations promouvant l'égalité entre les filles et les garçons.

Les référents égalité agissent en lien avec les responsables de l'orientation, de l'éducation à la sexualité, de la prévention de la violence et du harcèlement, et de la vie collégienne et lycéenne de l'établissement.

En cette rentrée 2024, une nouvelle campagne de labellisation Égalité filles-garçons ([Circulaire du 10-3-2022](#)) pour les établissements du second degré sera prochainement mise en œuvre. Le rôle de la référente et du référent égalité permettra d'accompagner le travail des équipes.

La labellisation s'inscrit dans le prolongement de l'engagement de l'institution scolaire et vise à rendre visible l'ensemble des actions engagées dans les domaines pédagogique et éducatif pour transmettre et faire vivre l'égalité, afin de donner une plus grande cohérence aux actions engagées et projetées dans les établissements du second degré. L'égalité des filles et des garçons est la première dimension de l'égalité des chances que l'École doit garantir aux élèves : il s'agit d'une obligation légale et d'une mission fondamentale.

La mission académique égalité filles-garçons et lutte contre les LGBTphobies accompagne le réseau de référents et référentes et s'engage à promouvoir auprès de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative les enjeux de l'égalité de genre.

Vous pouvez télécharger la lettre d'information de rentrée de la mission via le lien ci-dessous :

<https://filesender.renater.fr/?s=download&token=89f39756-dca9-4bc2-84a1-2905ce732089>

Pour renseigner les noms des personnels référents de votre établissement, nous vous prions de compléter le formulaire ci-dessous.

<https://framaforms.org/personnels-referents-egalite-2023-2024-1624968526>

Estève Aubouër, IA-IPR

Sabina Colin, IEN